



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PROJET D'ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE DE SAINT-JEAN-D'ANGELY / FONTENET

Madame Quéré, députée de la circonscription Saintes-Saint-Jean-d'Angély, a proposé à Paul-Henri DENIEUIL, Maire de Saint-Jean-d'Angély, de l'accompagner lors de sa prochaine rencontre, le 10 novembre, avec le Préfet de la Charente-Maritime. A cette occasion, notre Députée désire exposer l'ensemble des projets de centres pénitentiaires en Saintonge.

Monsieur DENIEUIL ne souhaite pas s'associer à cette démarche pour trois raisons :

Les élus angériens ont présenté et défendent le projet de Fontenet auprès du ministère de la Justice et de ses administrations depuis plus d'un an. Il est donc parfaitement connu des décideurs. En outre, la démarche de Madame Quéré vise à mettre sur le même plan trois projets de qualité inégale au motif qu'ils sont tous situés dans sa circonscription. Enfin, de plus en plus, ces projets apparaissent comme concurrents les uns vis à vis des autres.

En conséquence, cette démarche ne semble pas nécessaire à Paul-Henri Denieuil pour l'avancement du projet de Fontenet.